



QUALITÉ ET CONTINUITÉ DES SOINS SÉCURITÉ DES ÉCHANGES **FACTURATION** 

L'IDENTITOVIGILANCE

### **Sommaire**

Introduction	
L'identitovigilance	page 4
Chapitre 1	
Identification des patients à l'admission	page 6
1. Grands principes	
Pièces justificatives	nage 6
3. Recherche, création et codification de l'identité	
j. Rechercite, creation of countration de l'identitée	puge /
Chapitre 2	
Identification des patients et acte de soins	page 8
1. Objectif: « Le bon soin au bon patient »	page 8
2. Identification du patient dès son admission dans	
l'unité de soins	
3. La pose du bracelet d'identification	
4. Aucun acte réalisé sans contrôle de l'identité du patient	
5. Identité du patient et prélèvement	
6. Identité du patient et transport ou transfert	
7. Sortie du patient	page 13
Listing des procédures	
Identification du patient	page 14
1. L'admission	page 14
2. L'acte de soin	page 14
3. Le prélèvement	page 15
4. Le transport/transfert	page 15
En résumé	page 16
Conclusion	page 18

### L'identitovigilance

L'identification du patient est un acte de soins considéré à risque. Chaque établissement doit ainsi réduire les erreurs d'identification du patient sur l'ensemble du parcours de prise en charge.

La continuité des soins exige de pouvoir identifier le patient avec fiabilité, dans tous les systèmes d'information utilisé par les professionnels impliqués.

Le processus d'identification des patients est un processus vulnérable du fait des nombreuses interventions complexes pour chaque patient, interventions dans des lieux différents par des équipes différentes avec des risques d'homonymie, de changement de nom marital, d'utilisation des noms d'usage, d'usurpation d'identité ou de non divulgation de la véritable identité, de certains noms complexes, du travail en urgence...

Il est ainsi important d'être vigilant sur l'identification correcte des patients en appliquant les bonnes règles et les procédures existantes.

### L'implication des patients dans leur prise en charge et la sécurité des soins

Il est important de sensibiliser le patient au risque d'erreur d'identification et lui faire comprendre la nécessité de respecter certaines obligations inhérentes à ce risque (remise de la carte d'identité, participation à la vérification de son identité à toutes les étapes de sa prise en charge, pose du bracelet, signaler une erreur ...)

La participation du patient à ses soins permet d'améliorer la sécurité des soins.

- Le soin approprié au bon patient
- Efficience = optimisation des moyens mis en oeuvre pour des soins de qualité
- Droits du patient à :
- recevoir des soins de qualité
- accéder aux renseignements le

concernant

Coopération entre les différents personnels de santé
Coordination des soins



### Identification fiable du patient





- Dossier patient informatisé
- Sécurité des échanges à propos du patient
- intégralité des interventions médicales, paramédicales et administratives répertoriées
- Prise en compte de chaque acte réalisé en faveur du patient
   Assurance du paiement de
  - Assurance du paiement de chaque acte

# Chapitre 1 identification des patients à l'admission

### 1. Grands principes

Le Système d'Information Hospitalière (SIH) de l'établissement a absolument besoin :

- du nom de naissance
- du prénom
- du sexe

- du nom usuel
- de la date de naissance (DDN)

SIH

Validé par la carte d'identité ou le passeport ou le permis de conduire.

**ATTENTION**: la carte vitale n'est pas fiable.

Il faut toujours VÉRIFIER l'identité avec le patient.

### 2. Pièces justificatives

Pour toute création d'identité, **une pièce d'identité** doit être demandée au patient. Liste ordonnée de pièces justificatives : **carte d'identité**, carte de séjour, carte de résident, passeport, permis de conduire...

> La carte vitale n'est pas une pièce d'identité, mais les informations qu'elle apporte sont indispensables pour la gestion du dossier administratif et le règlement des frais.

### 3. Recherche, création et codification de l'identité

Avant toute création d'identité, le patient ou son entourage doit être interrogé sur la possibilité d'une antériorité dans l'établissement et la recherche doit être systématique.

L'établissement a fait le choix de la recherche par la date de naissance.

- Si la date de naissance correspond à un seul patient, faire décliner les autres critères par le patient : nom(s), prénom(s), sexe pour vérification des données.
- Si la date de naissance fait apparaître plusieurs patients, faire décliner par le patient : le nom(s), prénom(s), sexe et sélectionner le patient concerné.
- Si la date de naissance est inexistante ou ne correspond pas au patient : effacer cette date de naissance et faire une recherche par le critère suivant, à savoir par le nom (naissance ou usuel) et/ou prénom.

Si aucune de ces étapes n'a abouti : créer un patient selon la procédure institutionnelle.

# Chapitre 2 identification des patients et actes de soins

### 1. Objectif: « Le bon soin au bon patient »

Pour relier toutes les informations utiles à la prise en charge, l'identification du patient doit être fiable et unique (un seul identifiant par patient tout au long de son séjour et à chaque venue).

Il s'agit d'un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins compte-tenu du risque d'erreurs potentiellement graves lié à une mauvaise identification.

Ainsi s'assurer de l'identification correcte du patient à chaque étape de sa prise en charge est **un acte essentiel**.

### 2. Identification du patient dès son admission dans l'unité de soins

Dès l'arrivée dans le service, un bracelet d'identification est posé au patient.

### Pourquoi ce bracelet est-il nécessaire à la sécurité ?

### Côté patient :

- modification de la perception du risque,
- mise en confiance envers les structures de soins,
- culture qualité grandissante.

### Côté soignant :

- nécessité de sécuriser des soins de plus en plus techniques et donc à « risque »,
- multiples acteurs de soins autour d'un patient, beaucoup de services et de transferts,
- « turn over » important du personnel.



### 3. La pose du bracelet d'identification

	Entrée par les Urgences	Entrée programmée			
Qui	L'infirmier(e), l'aide soignant(e), puériculture, le manipulateur radio	la sage femme, l'auxiliaire de			
0ù	Dans un box	Dans le service			
Pour qui	Tous les patients	Les patients hospitalisés			
Quand	A l'arrivée aux urgences	A l'installation du patient dans sa chambre			
0ù	Poignets en priorité ou cheville	es et au lit du patient (au CHB)			
	Patient communiquant Patient non communiquant				
Comment	Questionner le patient	Questionner sur son identité:  • les accompagnants, l'entourage, les ambulanciers, les parents  Informer la famille sur la pose du bracelet  Vérifier les éléments d'identification concordants:  • étiquettes, dossier, famille  • documents personnels,  • photos si possible,  • courrier médecin traitant  Poser le bracelet  • Insérer l'étiquette dans le bracelet  • Placer un bracelet autour du poignet et fixer un bracelet au lit du patient			

Prendre le temps de vérifier l'identité du patient avant tout soin.

Identifier le patient dès son admission.

Vérifier avec le patient que toutes les informations enregistrées et celles notées sur le bracelet sont correctes : nom et prénom de naissance et date de naissance.

Attention aux noms usuels le plus souvent communiqués par le patient.

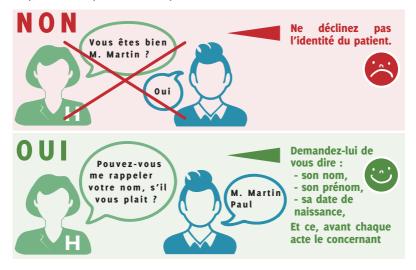
Dans le parcours du patient, si l'absence de bracelet d'identification est constatée, il faut en alerter immédiatement l'infirmière et un nouveau bracelet doit être posé en temps réel par le professionnel qui constate l'anomalie.

### 4. Aucun acte fait sans contrôle de l'identité du patient

L'Identification du patient est un préalable à tout acte de soins et engage la responsabilité du soignant.

#### Comment?

- Interroger directement le patient en lui faisant décliner son identité.
- En contrôlant le bracelet d'identification porté par le patient et accroché à son lit. Si le patient est un mineur ou une personne non communiquante, le contrôle se fait par les parents si présents, et par le contrôle du bracelet.



#### Quand vérifier l'identité du patient ?

- pour tout acte de prévention, diagnostic ou thérapeutique,
- lors de l'identification des demandes d'examens, de transports...,
- lors des prescriptions médicales,
- lors de l'utilisation du dossier médical et de ses documents (carte de groupe sanguin, résultats d'examens...),
- lors de la réception de produits, matériels dentifiés au nom du patient (concordance produit/patient/prescription),
- lors du rangement des résultats d'examens dans les dossiers médicaux,
- à chaque consultation,
- à chaque RDV,
- avant chaque soin,
- avant chaque prise en charge au bloc opératoire, endoscopie, imagerie médicale, médecine nucléaire...
- avant chaque administration de médicaments ou tout autre produit (médicaments dérivés du sang, produits sanguins labiles, produits radioactifs,...)
- avant chaque prélèvement sanguin attention ! étiquetage au pied du lit après la réalisation du prélèvement,
- avant tout transport (interne ou externe)...
- Prendre le temps de vérifier l'identité du patient
- Ce doit être systématique à toutes les étapes de la prise en charge
- Même si le professionnel "connaît " le patient
- Même si ce n'est pas le 1er contrôle de la journée

Ne pas effectuer plusieurs tâches en même temps : par exemple, remplir formulaires ou documents pour plusieurs patients.

Signaler toute erreur d'identification d'un patient quelle que soit l'étape de sa prise en charge.

### 5. Identité du Patient et Prélèvements

L'identification du patient à prélever est un acte de soins.

L'identification doit être systématique, à chaque prélèvement.

Tous les prélèvements sont concernés :

sang,

• urine,

• biopsie,

• LCR,

séreuses,

• pièces opératoires,

• ponction d'organes....

Les patients de tous les âges sont concernés, y compris les nouveau-nés.



Il est interdit d'étiqueter les tubes ou flaconnages avant le prélèvement.

Les tubes ou flaconnages doivent être étiquetés **immédiatement** après la réalisation du prélèvement (c'est-à-dire après vérification complète de l'identité) par **la personne ayant prélevé le patient.** 

Prioriser les identifications par les étiquettes aux identifications manuscrites.

Avant tout envoi dans les laboratoires, vérifier la concordance d'identité entre le bon de prescription d'examen, les tubes ou flaconnages étiquetés et l'identité du patient.

Au laboratoire ou au service d'anatomopathologie, il est impossible de détecter un prélèvement non correctement étiqueté.

Aussi, avant de sortir de la salle, il est nécessaire de vérifier une ultime fois le bon étiquetage à la fois du prélèvement et du bon d'examen.

## L'échantillon conforme doit parvenir au laboratoire ou au service d'anatomo-pathologie avec un bon de prescription conforme selon les critères de la norme NF 15189, c'est-à-dire :

- Identification du patient complète : Nom, prénom, date de naissance, sexe;
- Identification du prescripteur;
- Identification du préleveur;
- Date et heure de prélèvement ou date et heure d'exérèse de la pièce opératoire;
- Type d'échantillon (sang, urine,...);
- Identification de la localisation et numérotation claire lors de prélèvements multiples :
  - pour la bacteriologie ou mycologie (ex : bras droit pli du coude)
  - pour l'anatomopathologie (ex : kyste n°2 sein droit)
- Nature des examens prescrits;
- Importance de signaler des informations cliniques pertinentes : posologie et schéma d'administration des anticoagulants ou médicaments, antibiothérapie, contexte clinique, etc....

Tous ces items doivent être renseignés pour permettre une prise en charge du prélèvement conformément à la norme NF EN ISO 15189.

### 6. Identification du patient - Transfert ou Transport

Avant tout transfert d'un patient d'un secteur à un autre, la vérification de l'identité du patient est obligatoire selon les règles en vigueur, une vigilance accrue doit être portée sur le risque d'Homonymie.

### Procédure institutionnelle :

- Respect des règles :
  - de vérification de l'identité des patients.
  - de contrôle des documents joints au patient lors d'un transport ou transfert.

**En interne :** • Par les brancardiers de service à service

**En externe :** • Par les ambulanciers du GHTL vers un autre établissement.

### 7. Sortie du patient

- Jeter impérativement les planches d'étiquettes du séjour (les étiquettes ne peuvent servir à un autre séjour)
- Enlever le bracelet du lit (uniquement CHB)

### Listing des procédures Identification du patient

#### 1. L'admission

### Procédures institutionnelles du Centre hospitalier de Bigorre

Procédure Identification du patient : Création d'une venue

- Mode opératoire : modifications des données relatives à l'identité patient
- Mode opératoire : patient sans identité
- Mode opératoire : détection et fusion des doublons
- Mode opératoire : identification du patient norme de codage des champs
- Procédure « Accouchement dans le secret »

### Procédure institutionnelle du Centre hospitalier de Lourdes

Procédure création ou mise à jour d'un dossier patient.

- Mode opératoire : Codage des champs lors de la création d'un dossier patient
- Mode opératoire : Modification et fusion des données

Procédure Identification d'un patient sans identité connue à l'arrivée dans l'établissement hors Plan Blanc.

• Mode opératoire : création d'un dossier pour un patient non identité hors Plan Blanc

Procédure « Règles générales de prise en charge d'un patient mineur ».

### 2. L'acte de soins

### Procédure institutionnelle du Centre hospitalier de Bigorre

• Procédure d'accueil du patient dans l'unité de soins, mode opératoire : modalités d'Identification du patient dans un service de soins

### Procédure institutionnelle du Centre hospitalier de Lourdes

• Vérification et contrôle de l'identité d'une personne hospitaliser avant un soin

### 3. Le prélèvement

Les Manuels de prélèvement des laboratoires du CHB et CHL sont disponibles sur INTRANET.

Centre Hospitalier de Bigorre (icône directement accessible à la page d'accueil)

Les documents suivants sont accessibles sur la page de garde du manuel de prélèvement. Dans chacun de ces documents l'identitovigilance est abordée :

- Préconisations pour le patient
- Identification des spécimens
- Tests dynamiques

- Renseignements administratifs
- Préconisations de prélèvements
- Exposition au sang ou àdes produits biologiques

#### Disponible sur INTRANET:

- le manuel de prélèvement anapath présent dans le menu d'activité médicotechnique : laboratoires/anapath/le prélèvement anapath
- le manuel de prélèvement des examens immuno-hématologiques de l'EFS présent sur le portail de l'hémovigilance : dépôt de sang/ hémovigilance

**Centre Hospitalier de Lourdes** (icône directement accessible à la page d'accueil : Soins/médical > Laboratoire)

Toutes les informations concernant l'identitovigilance sont disponibles dans l'information préanalytiques : • Identification

### 4. Le transport/tranfert

CHB - Mode Opératoire «Vérification de l'identité du patient lors des transferts»

### 5. Accès aux documents «Procédure, MO,...» sur intranet



Documents institutionnels

Prélèvements (Viskali)



### En résumé

### Des bonnes pratiques à appliquer systématiquement ! Par tous les professionnels

#### Un patient =

### un nom de naissance + un prénom + une DDN + un sexe + un nom usuel

- Ne jamais banaliser l'identification d'un patient
- Sensibiliser les patients à l'importance de leur identification
- Demander la Carte d'Identité des patients à l'entrée
- Rechercher systématiquement l'antériorité en respectant les règles (recherche par DDN)
- Respecter les règles de validation et de modification d'identité
- Respecter les règles de pose des bracelets d'identification
- Identifier le patient à toutes les étapes de sa prise en charge
- Se rappeler que l'identification est un acte de soins
- Respecter les règles de vérification d'identité : question ouverte
- Ne jamais considérer que l'on « connaît » son patient
- Ne jamais confier à un tiers la vérification de l'identité pour un acte que l'on réalise
- Signaler les disfonctionnements, les doublons et les erreurs
- Faire attention aux étiquettes utilisées. Elles doivent toujours correspondre au séjour en cours
- Jeter les étiquettes dès la sortie du patient.

### Conclusion

Le Groupe Hospitalier Tarbes/Lourdes fait de l'identitovigilance une priorité et compte sur l'ensemble des acteurs pour sécuriser la prise en charge des patients

Des erreurs d'identité peuvent avoir des conséquences graves pour le patient

(patient avec diagnostic erroné recevant traitement inapproprié, administration d'un médicament au mauvais patient, acheminement au bloc d'un mauvais patient...) mais aussi des conséquences juridiques, économique...

### Pensez à déclarer toute erreur d'identitovigilance

Ce guide a été élaboré en 2015 par des membres de la cellule identitovigilance Tarbes/Lourdes:

- Mme Casanave Laulive
- Mme le Dr Desfossez
- Mme Lassale

- Mme Contu
- Mme le Dr Fl Addouli Mme Guiraud
- Mme Lonca
- Mme Curbet
- Mme Rockstroh



### CENTRE HOSPITALIER DE BIGORRE

Bd de Lattre de Tassigny BP 1330 65013 TARBES Cedex 9



### CENTRE HOSPITALIER DE LOURDES

2 Avenue Alexandre Marqui BP 170 65107 Lourdes cedex